

2024111501

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE Le vendredi 15 novembre 2024 à 19 heures.**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

**Présents** : ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKOU DAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, PARMENTIER Marlène, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel.

**Pouvoirs** : GUILBERT Agnès donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline, NIEMAZ Jean-Louis donne pouvoir à DELAPIERRE René, PERCEVAL Christophe donne pouvoir à BRUNIER Thierry.

**Absents** : CHANOIR Jessica, CANET Laurent

**Date de la Convocation** : 07 novembre 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

Madame MIBORD Josiane est élue secrétaire de séance.

**Objet : Convention de communication des données dans le cadre de l'obligation scolaire avec la Caisse d'allocation familiales de la Savoie**

Dans le cadre du contrôle et du suivi de l'obligation scolaire, le maire réalise en début de chaque année à la rentrée scolaire, un recensement des enfants soumis à ladite obligation.

Le maire peut dans ce cadre, conformément aux articles L. 131-6 et R. 131-10-1 et suivants du code de l'éducation, mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux enfants en âge scolaire domiciliés dans la commune, qui lui sont notamment transmises par la Caisse d'Allocations Familiales.

**Vu les** articles L. 131-6 et R. 131-10-1 et suivants du code de l'éducation,

**Considérant** la nécessité de conclure une convention de communication des données dans le cadre de l'obligation scolaire avec la Caisse d'allocations familiales de la Savoie,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** la convention de communication des données dans le cadre de l'obligation scolaire avec la Caisse d'allocation familiales de la Savoie,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention communication des données dans le cadre de l'obligation scolaire avec la Caisse d'allocation familiales de la Savoie,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Maire,

  
André POINTET